



La voirie

Entretien des voiries communales mises à disposition

La CC entretient les voiries communales hors agglomération goudronnées mises à disposition par les communes membres en fonction des besoins exprimés par les municipalités. Les crédits affectés (50 000 €) ont été définis en fonction des kilométrages de routes à maintenir en état par commune.

Programmes annuels d'investissement

La communauté de communes réalise des programmes annuels de réfection complète des chaussées des routes goudronnées, selon les demandes émanant des communes. Les enveloppes annuelles affectées à ces travaux sont de l'ordre de 250 000 €.

Depuis 2000, date de création de la CC, 115 km de voies ont été refaits, représentant 75% du linéaire mis à disposition (=155 km au total).

